

NOTRE PROGRAMME

Le Comité International Olympique qui marche allégrement vers le douzième anniversaire de sa fondation, est devenu trop important pour pouvoir se contenter désormais d'un bulletin trimestriel. Son rôle, par ailleurs, a grandi à la fois dans le domaine de l'éducation physique et dans celui de la technique sportive. De ce double fait est issue la conception nouvelle d'une Revue Olympique mensuelle et composée de deux parties bien distinctes : l'une contenant la relation officielle de tout ce qui concerne le fonctionnement et l'action du Comité International, l'autre consacrée à la libre discussion des principaux problèmes directement soulevés par le développement des exercices physiques ou connexes à la question de leur développement. La première partie sera brève, comme il sied à une prose officielle ; la seconde visera surtout à l'indépendance, condition indispensable d'une information sûre et d'un intérêt soutenu. Il va sans dire que le Comité International Olympique ne saurait être engagé en quoi que ce soit par les idées exposées dans ces pages. Le Comité, du reste, n'a point de doctrines à lui ; n'émanant d'aucune école, ne dépendant d'aucun groupe, son influence ne peut naturellement s'exercer au profit d'un spécialisme quelconque.

Il est dans les intentions des rédacteurs de la Revue Olympique de passer en revue peu à peu la plupart des sujets qui figuraient au programme du Congrès de Bruxelles ; ils insisteront d'autre part sur la diffusion si utile des sports dans les rangs populaires, question trop négligée jusqu'ici. Enfin ils s'efforceront de réserver à l'actualité la part prépondérante qui lui revient dans toute publication moderne.

PARTIE OFFICIELLE

BULLETIN DU COMITÉ INTERNATIONAL OLYMPIQUE

Le Comité vient de s'adjoindre deux nouveaux membres : M. le capitaine Heinrick Angell comme représentant de la Norvège, et

M. Carlos F. de Candamo comme représentant du Pérou. M. le capitaine Angell a participé au Congrès de Bruxelles en tant que délégué du gouvernement Norvégien et tous ceux qui l'ont approché en cette circonstance l'ont appréciée hautement. M. Carlos de Candamo, fils du ministre du Pérou à Paris, est très connu dans les milieux sportifs où l'on estime à la fois son urbanité et sa compétence. Le Comité compte actuellement trente et un membres appartenant à vingt et une nationalités d'Europe et d'Amérique.



Sur la proposition du baron Pierre de Coubertin, président du Comité, appuyée par S. E. le ministre de France à Bruxelles, le gouvernement de la République française a conféré à l'occasion du Congrès olympique, la rosette d'officier de l'Instruction publique au comte Henry de Baillet-Latour, représentant de la Belgique dans le Comité International.



Le comte Henry de Baillet-Latour a présenté à S. A. R. monseigneur le prince Albert de Belgique les condoléances du Comité International eu raison de la mort de son auguste père S. A. R. monseigneur le Comte de Flandre. S. A. R. s'est montrée très sensible à cette démarche et a chargé le comte de Baillet d'en remercier le président et les membres du comité.



Sur la proposition du général comte von der Asseburg et de ses collègues Allemands, il a été décidé que la réunion du Comité International qui devait se tenir à Berlin en 1906 serait ajournée à 1907, de façon à permettre aux membres du Comité de se rendre à Athènes pour la période des jeux.



Le baron Pierre de Coubertin, président du Comité international, a fait don à ce comité d'une coupe qui sera dite *Coupe Olympique* et qui sera attribuée chaque année par le Comité à la société de sport ou d'encouragement qui paraîtra mériter le mieux cet honneur. Cette société en aura la garde pendant un an et son nom sera gravé sur le socle. A la demande du fondateur, le Comité a décidé que, pour la première année, la Coupe Olympique serait attribuée au Touring Club de France qui va atteindre son 100.000 membre et a rendu de si grands services à la cause du sport. M. Abel Ballif président du Touring Club de France a été avisé de ce vote. La remise solennelle de la Coupe

aura lieu ultérieurement, Exécutée par les soins de la, maison Durand Leriche et Massin et sur les plans de M. Ch. Massin, la Coupe Olympique est en or et argent ciselé avec des parties de cristal. Elle est décorée d'attributs de sports et surmontée d'une statuette élevant d'une main une couronne de lauriers et tenant de l'autre un bouclier sur lequel est gravé la date historique du rétablissement des Jeux Olympiques proclamé à la Sorbonne par le Congrès international de Paris le 23 juin 1894.



Eu vertu de l'entente intervenue entre le Comité International et le Comité Hellène, ce dernier s'étant engagé à prendre le nom de Comité des Jeux Olympiques d'Athènes et à intercaler la nouvelle série des Olympiades athéniennes entre les Olympiades internationales, le Comité International insiste auprès de toutes les fédérations et sociétés avec lesquelles il est en relation dans tous les pays, afin qu'elles participent aux Jeux olympiques de 1906 qui seront les premiers de cette nouvelle série. Le président du Comité a adressé une circulaire dans ce sens à ces sociétés et invite également les membres du Comité à se rendre à Athènes pour assister aux Jeux.



PARTIE NON OFFICIELLE



A PROPOS DU JIU-JITSU



Le Jiu-Jitsu ressemble à une brillante comète qui aurait émergé soudainement des ténèbres extérieures et projetterait dans sa marche rapide une lueur éblouissante mais éphémère. Aucun sport durable en effet ne peut se maintenir à un pareil niveau de vogue et de réclame. De celui-là on ne parlait pas du tout hier ; aujourd'hui on ne parle pas d'autre chose. Que dira-t-on demain ? Cela dépend de cette autre question préalable : le jiu-jitsu est-il vraiment un sport ?

Non, ce n'est pas un sport ou, du moins, si l'on tenait à l'utiliser comme tel, ce serait un sport médiocre ; c'est par contre un moyen de défense remarquable et d'un niveau relevé puis qu'aux vulgaires *trucs* des rôdeurs il substitue ni plus ni moins qu'une science de la désarticulation, ce qu'on pourrait appeler de la *chirurgie destructive*. Ces trucs, en général, consistaient à s'emparer des